



Stéphane GERREBOO – Délégué Régional RASG PICARDIE
11 rue de l'orangerie 80700 GOYENCOURT
☎ 07 66 30 90 81 – steph.gerreboo@hotmail.fr

WWW.SETTERGORDON.COM

Bonjour,

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un setter Gordon, je vous informe que le Test d'Aptitudes Naturelles « TAN » se tiendra le dimanche 8 septembre 2024 à COMBLES (80360) sur les terrains de Jean Claude Zuliani, grand passionné de pointers et de chasse. Cette épreuve réservée aux jeunes Gordon de moins de 36 mois, a pour but de mettre en évidence les qualités naturelles de chasse de votre compagnon indépendamment de leur éventuel dressage.

Pour les chiens qui auraient déjà obtenu leur « TAN », ou de plus de 3 ans, une épreuve spécifique appelée Field d'initiation vous sera également proposée. Cette épreuve sera ouverte à tous les races. Cela sera l'occasion d'observer sur le terrains les allures et styles propres aux différentes races présentes. Tout cela dans une ambiance très conviviale.

Les juges et moi-même serons à votre disposition pour vous prodiguer des conseils et répondre aux éventuelles questions que vous pourriez vous poser.

Le TAN ne nécessite aucune compétence particulière puisque seules les qualités du jeune chien seront jugées par rapport :

- à sa faculté à trouver un gibier préalablement posé sur le terrain,
- à l'arrêt qu'il exécutera,
- et sa réaction lors du tir au pistolet d'alarme.

Le règlement complet de cette épreuve sera à votre disposition avant le départ.
Il est à noter que ce test est officialisé par la Société Centrale Canine.

Les chiens les plus méritants sur le terrain pourront être retenus pour participer à la Finale nationale des Espoirs en 2025.

Le rendez est fixé à 8h30 à Combles, je vous transmettrai les coordonnées GPS ultérieurement. Vous êtes priés de venir avec le carnet de vaccination de votre chien, en cas de contrôle vétérinaire sur place.

Le montant de l'engagement est de 30,00€ pour le TAN ou Field d'Initiation (ou 45,00€ pour TAN + FIELD). L'engagement dans les 2 épreuves vous permet une seconde chance pour le TAN.

Le midi afin de nous retrouver tous ensemble, un buffet froid est prévu, le montant de la participation, est de 15€ par personne et de 10,00€ pour les enfants moins de 12 ans.

Il sera également possible lors de cette journée de faire confirmer votre chien. Le coût est gratuit si vous êtes inscrit au TAN, une cotisation annuelle au club vous sera demandée autrement. **Munissez-vous du pédigrée provisoire et la carte d'identification.**

Je reste bien entendu à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez souhaiter. N'hésitez pas à nous rejoindre afin de passer une excellente journée.

Salutations très « Gordonnières »

VOTRE DELEGUE RASG PICARDIE/ARDENNES-STEPHANE GERREBOO

TAN et field d'initiation 8 SEPTEMBRE 2024

RASG DELEGATION PICARDIE-ARDENNES

FEUILLE D'ENGAGEMENT :

Remplir 1 feuille par chien inscrit

T.A.N : 30,00€*

FIELD D'INITIATION : 30,00€*

T.A.N + FIELD D'INITIATION : 45,00€*

*cocher le concours choisi

Nom du chien :	Sexe :
Date de naissance :	
N° LOF :	
N° tatouage ou puce :	
Nom du père :	
Nom de la mère :	
Conducteur :	
Propriétaire :	Membre Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> RASG <input type="checkbox"/>
Adresse complète :	
N° téléphone :	N° portable :
Email :	
Confirmation demandée :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

*****REPAS*****

Nombre de repas :x 15,00€ (adulte). Pour les repas, règlement séparé à l'ordre de Laurent
Bridoux qui sera en charge de l'organisation du buffet.
.....x 10,00€ (enfant -12 ans)

Feuille d'engagement accompagnée du règlement à l'ordre de la RASG et règlement repas à envoyer à :
Stéphane GERREBOO – Délégué Régional RASG PICARDIE/ARDENNES
11 rue de l'Orangerie 80700 GOYENCOURT

Clôture des engagements le 31août2024

Je dégage entièrement la Délégation R.A.S.G. Picardie-Ardenne de toute responsabilité du fait d'accidents survenus à mon chien ou à moi-même, ou causés par lui.

Lu et approuvé,

A le

Signature